



GUIDE DE LA VIGNETTE ÉLECTRONIQUE



NATIONAL
TOLL PAYMENT
SERVICES PLC

2015

TITRE D'UTILISATION D'AUTOROUTE – VIGNETTE ÉLECTRONIQUE

Font partie du système de vignette électronique et de tarifs d'utilisation les motocyclettes, les voitures et leurs remorques, ainsi que les camions, camping-cars et autobus dont le PTAC ne dépasse pas 3,5 t, ainsi que leurs remorques. Ces véhicules peuvent utiliser le réseau de voies rapides de Hongrie payant uniquement s'ils sont munis d'un titre d'utilisation d'autoroute, c'est-à-dire d'une vignette électronique, acheté préalablement (avant d'entrer sur la voie rapide payante).

Le montant du tarif dépend de la catégorie du véhicule et du type de vignette. Le classement d'un véhicule dans telle ou telle catégorie de tarifs dépend du nombre maximal de passagers et du poids du véhicule. La catégorie de tarifs doit être déterminée selon les informations officielles contenues dans la carte grise.

Le décret de 2015 sur les tarifs comporte d'importants changements par rapport aux années précédentes, concernant le réseau de voies rapides payant, les sections gratuites, les catégories de prix et les types de vignettes. Veuillez donc lire attentivement ces informations. Pour plus de détails, rendez-vous au site www.toll-charge.hu où vous trouverez les plans du réseau de voies rapides payant utilisable avec la vignette électronique. Pour plus d'informations, appelez notre service client téléphonique au +36 (36) 587-500.

SECTIONS GRATUITES

En vertu du décret entré en vigueur le 1 février 2015, les sections suivantes pourront être utilisées gratuitement :

- L'autoroute M31.
- La route M86.
- L'autoroute M8.
- La section de la route M9 qui se situe entre la route nationale N° 6 et la route nationale N° 51.
- La voie de contournement de Kaposvár de la route M9 (signalisation : route nationale N° 61).
- La section de la route M4 (signalisation : route nationale N° 4) entre Vecsés et la route menant à l'aéroport international de Budapest-Ferenc Liszt (la section entre la borne kilométrique 19+550 et la borne kilométrique 20+518).
- Les sections suivantes de la route MO :
 - La section entre la route nationale N° 1 et l'autoroute M5.
 - La section entre la route M4 (route nationale N° 4) et la route M3.
 - Pont Megyeri (la section entre la route nationale N° 11 et la route nationale N° 2).

En dehors des sections ci-dessus, les autres sections de la route MO et les sections d'entrée et de sortie des voies rapides à l'intérieur du périphérique, ainsi que certaines roades et routes jusqu'ici gratuites **deviennent payantes** et, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, sont utilisables uniquement avec la vignette électronique.

TABLEAU DES TARIFS

CATÉGORIE DE TARIFS	PÉRIODE	NATIONAL		POUR L'ANNÉE	
		POUR LA SEMAINE (POUR 10 JOURS)	POUR LE MOIS	NATIONAL	DÉPARTEMENTAL
D1M (motocyclette)		HUF 1 470	-	-	-
D1 (motocyclette, voiture à 7 places de ≤ 3,5 t, avec remorque)		HUF 2 975	HUF 4 780	HUF 42 980	HUF 5 000
D2 (voiture n'entrant pas dans la catégorie D1, à plus de 7 places, camion et camping-car de ≤ 3,5 t)		HUF 5 950	HUF 9 560	HUF 42 980	HUF 10 000
U (les remorques des catégories D2 et B2)		HUF 2 975	HUF 4 780	HUF 42 980	HUF 5 000
B2 (bus)		HUF 13 385	HUF 21 975	HUF 199 975	HUF 20 000

Le tableau des tarifs est valable à partir du 01/01/2015. Les tarifs indiqués sont toujours bruts, avec TVA incluse.

L'achat d'une vignette nationale et départementale pour les motocyclettes (pour le mois et pour l'année) se fait aux tarifs correspondant à la catégorie de tarifs « D1 ».

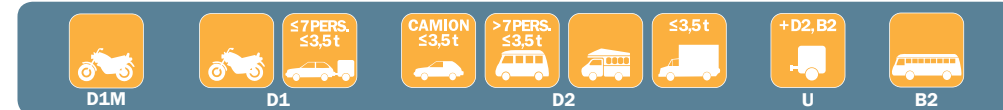
CATÉGORIES DE TARIFS

Tarif D1 : les motocyclettes et les voitures à 7 places maximum (y compris le conducteur de la voiture) dont le PTAC ne dépasse pas 3,5 t, ainsi que leurs remorques ;

Tarif D2 : toutes les voitures n'entrant pas dans la catégorie de tarifs D1, à plus de 7 places, ainsi que les camions et camping-cars dont le PTAC ne dépasse pas 3,5 t ;

Tarif B2 : les autobus ;

Tarif U : les remorques des véhicules entrant dans la catégorie de tarifs D2 et B2, pour lesquelles les titres doivent être achetés en indiquant dans tous les cas le numéro d'immatriculation de celles-ci.



LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA VIGNETTE ÉLECTRONIQUE

Titre pour la semaine : valable à partir du jour indiqué par l'acheteur et pendant les 9 jours suivants, au total pendant 10 jours calendaires consécutifs, jusqu'à la 24ème heure du 10ème jour.

Titre pour le mois : valable à partir du jour indiqué par l'acheteur jusqu'à la 24ème heure du même jour (même numéro) du mois suivant. Si ce jour n'existe pas au mois où le titre expire, jusqu'à la 24ème heure du dernier jour du mois.

Titre pour l'année : valable à partir du premier jour de l'année de référence jusqu'à la 24ème heure du 31 janvier de l'année suivante (pendant 13 mois au total si l'achat est effectué le 1 janvier de l'année de référence). La vignette achetée pour l'année est un titre d'utilisation valable à partir de la date d'achat et ne constitue pas un titre rétroactif.

VIGNETTE ÉLECTRONIQUE DÉPARTEMENTALE

En plus des vignettes valables dans tout le pays pour la semaine/10 jours, le mois et l'année, un nouveau type de vignette territoriale valable pour l'année devient disponible pour les véhicules entrant dans les catégories D1M, D1, D2, U et B2 donnant droit à l'utilisation du réseau de voies rapides payant d'un département. Il est possible d'acheter plusieurs vignettes départementales pour le même véhicule. La durée de validité de ce titre est la même que pour les titres achetés pour l'année.

La vignette départementale est valable jusqu'à la première jonction après la limite administrative du département. Vous pouvez consulter la validité territoriale des vignettes en détails (N° de jonction et de borne kilométrique) sous la rubrique « Road network » du site www.toll-charge.hu.

Il est possible d'acheter une vignette départementale pour l'année pour les départements suivants (qui disposent d'un réseau de voies rapides payant)

département Bács-Kiskun, département Baranya, département Borsod-Abaúj-Zemplén, département Csongrád, département Fejér, département Győr-Moson-Sopron, département Hajdú-Bihar, département Heves, département Komárom-Esztergom, département Pest, département Somogy, département Szabolcs-Szatmár-Bereg, département Tolna, département Veszprém, département Zala

INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA VIGNETTE ÉLECTRONIQUE

Le titre doit être acheté avant d'entrer sur la section de voies rapides payante ! L'achat de la vignette électronique ne constitue pas une utilisation légale rétroactive ! Si l'achat est effectué pendant la période de validité, le début de validité est la date d'achat.

Si vous souhaitez acheter plusieurs vignettes électroniques les unes après les autres, indiquez toujours précisément les dates de voyage (d'utilisation).

L'UTILISATION DE L'AUTOROUTE SANS TITRE VALABLE

Emprunter une section payante sans titre d'utilisation d'autoroute valable constitue une utilisation illégale, ce qui entraîne l'obligation de payer une amende pour toutes les catégories de tarifs réglementées ci-dessus.

De plus, le titre d'utilisation d'autoroute n'est pas valable

- si vous avez acheté un titre d'utilisation d'autoroute rentrant dans la mauvaise catégorie de tarifs, c'est-à-dire : vous tractez, par exemple, une remorque de bus mais vous avez un titre B2 (non un titre B2+U), ou, pour une voiture à 8 places ou plus, vous achetez un titre D1 pour la semaine ou pour le mois et non D2 ;
- si le numéro de plaque d'immatriculation et/ou le code international figurant sur le justificatif ou sur la notification en guise de reçu n'est pas le même que celui du véhicule ;
- si vous disposez d'un titre pour l'année pour un département donné tout en utilisant le réseau payant d'un autre département.

Si le tarif d'utilisation est acquitté par voie électronique, c'est la notification en guise de reçu qui sert de justificatif.

Afin d'éviter une utilisation sans titre valable, veuillez toujours vérifier lors de l'achat les informations suivantes figurant sur le justificatif : **numéro d'immatriculation, code international, catégorie de véhicule, durée de validité.**

LE MONTANT DE L'AMANDE

D1, D2, U	B2	DÉLAI DE RÈGLEMENT
HUF 14 875	HUF 66 925	Dans 30 jours
HUF 59 500	HUF 267 700	Au-delà de 30 jours

Pour toute information concernant le paiement de l'amande, reportez-vous à la rubrique « E-vignette information and purchase » du site www.toll-charge.hu.

HORAIRES DES SERVICES CLIENTS

COMMUNE	ENDROIT	AUTOROUTE	KM	CÔTÉ DE L'AUTOROUTE*	HORAIRES D'OUVERTURE		
					Lun.-mar., jeu.-ven.	Mer.	Sam.-dim.
Budapest	air d'autoroute (« Szilas pihenő »)	M3	12	droit	0-24	0-24	0-24
Budaörs	air d'autoroute (Garibaldi u. 1.)	M1/M7	9	droit	7-19	7-19	8-16
Miskolc	Pesti u. 88-96.	-	-	-	8-16	10-18	-
Debrecen	Kassai út 27.	-	-	-	8-16	10-18	-
Szolnok	Abonyi út (à côté du magasin Tesco)	-	-	-	8-16	10-18	-
Gyöngyös	Atkári út 2.	-	-	-	8-16	10-18	-
Nyíregyháza	Debreceni út 256.	-	-	-	8-16	10-18	-
Békéscsaba	Berényi út 93.	-	-	-	8-16	10-18	-
Szeged	Budapesti út 2.	-	-	-	8-16	10-18	-
Pécs	Mohácsi út 16.	-	-	-	8-16	10-18	-
Lajosmizse	air d'autoroute	M5	67	droit	8-16	10-18	-
Dunaújváros	Venyimi út 8.C	-	-	-	8-16	10-18	-
Székesfehérvár	air d'autoroute	M7	59	droit	8-16	10-18	-
Lébény	Bât. de l'ingénierie d'autoroute	M1	142	gauche	8-16	10-18	-
Veszprém	Budapesti út 89.	-	-	-	8-16	10-18	-
Szombathely	Körömendy út 100.	-	-	-	8-16	10-18	-
Észteregnye	Bât. de l'ingénierie d'autoroute	M7	219	droit	8-16	10-18	-

*côté droit : en provenance de Budapest, côté gauche : en direction de Budapest

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications. Pour toute information concernant les horaires d'ouvertures des services clients et les autres changements, reportez-vous au site www.toll-charge.hu ou contactez notre service client téléphonique.



NOS COORDONNÉES

National Toll Payment Services Plc

Adresse de correspondance : H-2101 Gödöllő, Pf.: 148

Correspondance électronique client : ugyfel@nemzetiutdij.hu

Notre service client téléphonique est ouvert : tous les jours 24 heures sur 24 en langue hongroise, les jours ouvrés de 8h à 16h en langue allemande,

et tous les jours de 8h à 16h en langue anglaise, au : +36 (36) 587-500

Achat de la vignette électronique en ligne : ematrixa.autopalya.hu

www.toll-charge.hu